

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 JUIN 2010

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, BURY Denis, HEINIS Isabelle MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, NICOD Patrick, SAILLARD André.

Excusés :

Absent : GUIGNERET Franck

Date de convocation : 8 juin 2010

Secrétaire de séance : MAIGROT Alain

1. Point sur les dossiers d'actualité

- Marché de producteurs

Il est organisé par quelques producteurs membres de l'association « Entre Producteurs ». Il a lieu tous les mercredis de 10h45 à 12h15 sur la place de la Mairie.

Les producteurs présents lors de sa première édition le 16 juin étaient très contents de leur matinée. Jean-Claude Credoz propose qu'à tour de rôle un viticulteur de la commune s'associe au marché. Cette idée est accueillie favorablement par le Conseil.

- Travaux

Ils sont dans l'ensemble terminés. Il reste toutefois quelques finitions à réaliser.

La réception du chantier aura lieu le vendredi 18 juin à 10h45 avec la participation entre autre du SIDEC, d'ERDF et des entreprises ayant participé aux travaux.

- Nobles Matières

Le week-end s'est très bien passé. La grille réalisée durant ces journées a été installée dans la vigne conservatoire. Le banc est terminé et sera installé prochainement dans le jardin du Froid Pignon.

2. Budget eau assainissement : proposition de décision modificative

Lors du vote du budget primitif, les crédits nécessaires au remboursement du prêt de 30000€ contracté en 2008 ont été prévus sur le budget général, non sur le budget annexe de l'eau comme il se devait. Il convient donc de rectifier cette situation. Le Conseil adopte à l'unanimité la décision modificative.

Le Conseil donne également son accord pour que soient facturés dès 2010 les 5€ supplémentaires correspondant à la location des nouveaux compteurs.

3. Adhésion de la CCCHS au SIDEC

Le Conseil donne son accord, à l'unanimité, pour que la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille adhère au SIDEC. Cette dernière sera, comme tous les EPCI du département, représentée au conseil d'administration du SIDEC.

4. SIDEC : mise en place d'un service mutualisé de suivi et d'accompagnement des collectivités pour l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti

Le Conseil est d'accord sur le principe de la création d'un tel service.

5. Urbanisme : point sur les dossiers

- Vidal : le cabinet Bouiller-Digard est passé faire un bornage administratif. A priori le mur construit par M. Vidal dépasserait d'environ 1,70m sur la parcelle appartenant à la commune. Toutefois, afin de confirmer ces mesures, un constat contradictoire devra être réalisé. Monsieur le Maire propose de mandater le cabinet Bouiller-Digard pour réaliser cet entretien contradictoire. Le coût de cette prestation est d'environ 400 à 500€. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

Le problème de l'eau de pluie qui s'écoule sur la route est également soulevé.

- Converset : la porte de garage mise en place récemment est en place. Le 1^{er} juillet prochain la commune passe en jugement devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir. La plainte quant à elle, est toujours devant Mme la procureur.

6. Echanges de terrains : clarification et propositions

- Échange Lacroix : l'échange amorcé sous la précédente mandature n'a jamais été finalisé. M. le Maire va rencontrer M. et Mme Lacroix afin de clarifier la situation afin d'établir une proposition d'acquisition. Cette proposition sera présentée lors du prochain Conseil pour être débattue et validée. Une fois les deux parties d'accord sur les modalités, un acte notarié sera établi afin de pouvoir mettre à jour le cadastre.

- Échange Cader : l'échange concerne la parcelle AB 371 appartenant à Mme Cader et la parcelle AB 110 appartenant à la commune. Le problème est que le mur qui soutient la parcelle 110 est tout neuf alors que celui de la 371 n'a pas fait l'objet d'une restauration. Le Maire propose de se rendre sur le terrain avant de faire une proposition.

D'autres problèmes de ce genre ont été soulevés lors du Conseil Municipal. Le Maire propose de faire réaliser un bornage des terrasses qui ont fait l'objet de restauration dans le périmètre de l'ASA et ensuite de clarifier les situations. Le Conseil donne son accord.

7. ASA

- Proposition de travaux : lors de l'assemblée générale de l'ASA du 21 juin prochain il sera proposé au membre de l'association de réaliser une troisième tranche de travaux de restauration des murs. Toutefois peu de financements sont disponibles.

- Élargissement du périmètre : le périmètre actuel se situe approximativement entre chez Mme Vuillaume et Mme Bulher. L'élargissement proposé permettrait d'intégrer dans le périmètre les terrasses situées sous la Rochette, sous chez M. et Mme Saillard, sous chez M. et Mme Lacroix entre autre.

Le Conseil n'est pas contre le principe d'un élargissement du périmètre mais il faudra avant tout clarifier la situation actuelle.

8. Alambic municipal

Actuellement le Maire a reçu trois propositions pour l'acquisition d'un alambic. Avant de faire un choix, un expert sera mandaté.

9. Vigne conservatoire : entretien

L'entretien est effectué par les vignerons de la commune. A l'automne de nouveaux cépages vont être plantés. Un murger pourrait être réalisé par l'équipe d'emplois verts de l'association Terre d'Emploi.

10. Assemblée Générale de la commune : date et organisation

Elle aura lieu le 18 août à la salle des Amis de Château-Chalon.

11. Repas de la commune : date et organisation

Il aura lieu le 24 octobre à la salle du foyer. M. le Maire, M. Maigrot et Mme Heinis seront chargés de son organisation.

12. Répartition des frais de garderie périscolaire pour l'année 2009

Ces frais s'élèvent à 190.63€ par élève, deux élèves sont concernés. Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour participer aux frais de garderie périscolaire à hauteur de 381.26€. (190.63X2)

Suite au courrier envoyé à l'école privée de Voiteur, celle-ci n'a pas souhaité donner un décompte détaillé des 599.27€ demandés par élève pour l'année scolaire 2009/2010. Le Conseil décide tout de même de payer la somme demandée soit 2 996.35€.

13. Vérification des extincteurs

Une liste répertoriant tous les emplacements des extincteurs de la commune va être réalisée.

Un devis pour leur vérification sera demandé aux entreprises Feuvrier et SICLI.

14. Questions diverses

- Restauration du tableau Saint Tolentino : les demandes de subvention ont été envoyées à la DRAC au Conseil Régional ainsi qu'au Conseil Général. Les travaux de restauration devraient être réalisés prochainement afin que le tableau soit présenté lors des journées du patrimoine.

- PDIPR : avant de valider l'emplacement des panneaux le Conseil souhaite présenter le projet à la commission des sites.

- Plan cavalier des Petites Citées Comtoises de Caractère : il faut compter 150€ pour les modifications à apporter au plan initial. L'office de tourisme de Voiteur se propose de les acheter au fur et à mesure de leur besoin pour un prix de 0,15€ par exemplaire.

Coût pour 5000 exemplaires : 800€

Séance levée à 22h45